



Les paramètres à la construction des anaphores

Girard Geneviève

Pour citer cet article

Girard Geneviève, « Les paramètres à la construction des anaphores », *Cycnos*, vol. 18.2 (Anaphores nominale et verbale), 2001, mis en ligne en juillet 2004.

<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/718>

Lien vers la notice <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/718>

Lien du document <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/718.pdf>

Cycnos, études anglophones

revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice

ISSN 1765-3118

ISSN papier 0992-1893

AVERTISSEMENT

Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.

EPI-REVEL

Revues électroniques de l'Université Côte d'Azur

Les paramètres à la construction des anaphores

Geneviève Girard

Geneviève Girard est Professeur de linguistique à l'UFR du Monde anglophone, Paris III, Sorbonne Nouvelle. Elle s'intéresse dans le cadre des théories de l'énonciation à la relation sémantique-syntaxe dans le but de repenser le concept d'invariant. Elle s'intéresse à différents aspects de la mise en place du sens, en analysant le rôle de données sémantiques et le rôle des données syntaxiques dans le cadre de la mise en place de la référence. Ces travaux l'ont amenée à proposer le concept de "décalage sémique" pour expliquer que le lieu où les données apparaissent dans la chaîne linéaire n'est pas nécessairement le lieu où elles sont interprétées. Elle participe régulièrement à des colloques et publie des articles dans de nombreuses revues de linguistique. Université de Paris III, Genevieve.Girard@univ-paris3.fr

Anaphora is defined as a relation between expressions co-occurring within a text: the former is referentially autonomous and the latter is a non-autonomous item. Several approaches have tried to define the parameters at work to construe the link between the two expressions. We shall discuss them and try to understand why the notion of deixis has often been related to the anaphoric system. This will lead us to take into account the fact that some occurrences of *it* have no antecedents, because they are the only possible mode of referentiation. A referentially poor expression can then be interpreted without resorting to the concept of anaphora.

Introduction

O. Ducrot, après d'autres auteurs, note en 1984 dans *Le Dire et le dit* que l'un des problèmes de la linguistique est l'utilisation qu'elle fait des mots de la langue usuelle pour des concepts qu'elle veut

scientifiques. Le terme « anaphore » est un de ces termes dont la définition est loin d'être très précise. Nous allons essayer de voir les différents sens qu'il prend pour écarter des utilisations à notre sens abusives, et donc sources de confusions néfastes à un projet d'explication de certains faits de langue, avant de nous demander s'il est pertinent de considérer toute pro-forme comme une anaphore.

I. Le terme « anaphore » et ses différentes acceptions

Le terme « anaphore » est utilisé dans différents contextes, et donc nécessairement avec des acceptions variées. Pour ne prendre qu'un exemple, Louis Roux, dans son introduction aux Actes de l'Atelier sur l'Anaphore (Atelier de linguistique, SAES Bordeaux, 1987) prenait le terme "anaphore" dans le sens qu'il a en rhétorique : procédé visant à un effet de symétrie, d'insistance, par répétition d'un même mot ou groupe de mots au début de plusieurs phrases ou propositions successives.

Chez les linguistes, le sens varie également, et va d'un sens très restreint à un sens très large qui englobe tout phénomène de reprise, ce qui n'est pas sans poser un problème de fond: un concept très large peut-il avoir une quelconque valeur explicative?¹

I.1. Une approche syntaxique

La définition la plus stricte se trouve dans le modèle *Gouvernement et Liage*, élaboré au début des années 80. Le terme « anaphore » y est utilisé pour renvoyer uniquement aux pronoms réfléchis et réciproques, et il s'oppose au terme de « pronominal » qui renvoie aux autres pronoms. Cette distinction est motivée par la nécessité de définir très précisément la manière dont la construction de la référence se met en place pour ces deux types de données² :

¹ Nølke (1999 : 23) Une analyse a une valeur explicative si elle ramène les données examinées à un système de règles établies indépendamment de ces données. Le système explicatif sera alors doté d'une capacité de prédiction : il prévoit quels sont les énoncés possibles et quelles sont les interprétations virtuelles. Le système explicatif sera falsifiable au sens de Popper.

² La théorie vaut pour l'état actuel de l'anglais ; le Vieil Anglais fonctionnait différemment.

- pour les anaphores, l'antécédent est dans le domaine local ; l'anaphore est dite liée par son antécédent, en ce qui concerne la référentiation :

(1) John hurt himself.

(2) John made Mary look at herself in the mirror.

C'est le Principe A de la théorie du Liage.

- alors que l'interprétation du pronominal est libre :

(3) John hurt him.

(4) John made Mary look at him.

C'est le Principe B de la théorie du liage.³

La théorie distingue, de plus, entre anaphore/pronominaux (qui sont des éléments phonétiquement pleins) et l'ellipse du Syntagme Nominal (PRO), qui est une « anaphore » non réalisée phonétiquement.

La théorie s'est petit à petit mise en place depuis les travaux de Langacker (1969) et la notion de « précède-commande » : un pronom ne peut précéder son antécédent que s'il ne le commande pas. Cette règle explique qu'il puisse y avoir co-référence entre *il* et *Pierre*, en dépit de l'ordre linéaire dans l'énoncé suivant :

(5) le fait qu'il ait cassé son vélo ennue plutôt Pierre.

La théorie est une tentative d'explication du fait que l'on n'a pas, contrairement à l'intuition d'abord l'antécédent, puis l'anaphore. La hiérarchisation de la structure syntaxique doit, en effet, être prise en compte pour expliquer également la co-référence possible dans :

(6) tous les gens qui le connaissent trouvent Pierre amusant.

La théorie est améliorée par Reinhart (1976) car la théorie de Langacker ne prédit pas convenablement toutes les contraintes sur les relations anaphoriques. Elle introduit la notion de c-commande pour rendre compte de la grammaticalité, avec co-référence, de :

(7) toutes ces attaques contre lui agacent le président.

Cette théorie s'intéresse aux relations de co-référence dans le domaine local de la phrase. Elle ne s'intéresse pas aux relations de co-référence pouvant exister entre un élément a) dans un premier énoncé et un élément b) dans un autre énoncé. Elle considère, en effet, qu'il faut faire une distinction entre les règles qui jouent à l'intérieur de la phrase et celles qui jouent au niveau de l'enchaînement discursif.

³ Voir dans ce même ouvrage la communication de F. Nicol.

Les travaux de Anne Zribi-Hertz montrent que les règles de la grammaire de phrase ne sont pas remises en cause par les règles du discours. En effet, quel que soit l'enchaînement on a toujours, pour marquer la co-référence :

(8) he hurt himself

et pour marquer la non co-référence :

(9) he hurt him.

Mais le pronom réfléchi peut jouer un rôle autre, dans les cas de non co-référentialité patente, celui d'explicitation indirecte du « sujet de conscience ». Ce pronom, lié à longue distance, a une interprétation particulière, dite, logophorique (Hagège, 1974), car son antécédent incarne ce que Banfield (1982) nomme un sujet de conscience (A. Zribi-Hertz, 1996 : 190).

Le roman de R. Rendell, *Simisola*, commence par les lignes suivantes :

(10) There were four people besides himself in the waiting-room and none of them looked ill.

Avec *himself* R. Rendell nous indique que c'est le personnage dont elle va nous donner le nom plus tard qui est le témoin de ce qui se passe, et que c'est par son regard que nous allons entrer dans l'histoire. Elle s'efface ainsi en tant que narrateur omniscient, qui aurait dit :

(11) There were four people besides him in the waiting-room,

et « laisse la parole » à un narrateur rapporté.

Dans la théorie du *Gouvernement et du Liage*, l'anaphorisation est un phénomène qui concerne principalement les GN, et les propositions qui sont nominalisées.

Nous pouvons faire une parenthèse ici pour faire remarquer que tout élément linguistique ne s'anaphorise pas. On ne peut pas anaphoriser les éléments fonctionnels: temps, modaux, phénomènes d'accord, de détermination. Si seuls les éléments lexicaux peuvent être anaphorisés, qu'en est-il des adjectifs, des adverbes, des verbes? Nous n'avons pas le temps de réfléchir sur ce point, mais les verbes apparaissent plutôt sous forme elliptique:

(12) John has not written to his parent yet, but he will soon.

1.2. Une approche énonciative

Le terme « anaphore » est utilisé dans une autre perspective par H.Adamczewski lorsqu'il s'en sert pour rendre compte de la forme *be+V-ing*.

Nous avons analysé ailleurs cette approche⁴, et nous ne reprendrons que quelques aspects du problème ici. H.Adamczewski considère qu'un énoncé avec *be +V-ing* constitue une anaphore, car il reprend un énoncé antérieur. Ainsi, dans :

(13)When she said that she missed the bus, she was lying,

l'énoncé *she was lying* est la reprise, avec commentaire, de l'événement unique : *she said that she missed the bus*.

Mais est-ce suffisant pour dire qu'il y a « anaphore »?

Dans les définitions classiques de l'anaphore, il est admis que l'anaphore est, référentiellement parlant, plus pauvre que son antécédent⁵, puisqu'elle ne peut être interprétée sans lui. Dans le cas que nous venons rapidement d'évoquer, l'énoncé en *be +V-ing* est plus précis que l'énoncé au prétérit simple, puisque *mentir* sous-entend *dire*. Utiliser le terme d'« anaphore » dans ce cas, c'est donner une autre signification au concept existant, et, par là, lui faire perdre sa pertinence explicative.

L'utilisation que H. Adamczewski fait, dans un autre contexte :

(14)Leave her alone, she's working,

de la notion d'« anaphore », en parlant d'anaphore situationnelle, est un écart encore plus grand par rapport au concept initial. Par « anaphore situationnelle », il entend le lien qui existe entre une situation de l'extralinguistique repérée par l'énonciateur et sa traduction langagière. Il s'agit, en fait, du phénomène général de « référentiation », c'est-à-dire du phénomène de représentation que la langue met en place. Parler d'« anaphore » pour ce phénomène c'est dire, en d'autres termes, que tout énoncé est anaphorique, puisque tout énoncé vaut pour une référentiation visée. Le concept d'« anaphore » perd alors entièrement sa spécificité.

⁴ G.Girard, 2000, "La forme *be+V-ing* est-elle anaphorique?" in *Journées CharlesV, Cynos*, Nice.

⁵ Tasmovsky et Verluyten font d'autre part remarquer que du point de vue intonatif et accentuel, l'anaphore est prononcée sur un registre bas, et non accentué.

Il va donc être nécessaire maintenant de réfléchir sur la différence souvent faite entre « anaphore » et « deixis ».

Cette première partie nous a permis de cerner le problème: les langues naturelles utilisent des anaphores, car elles peuvent désigner le même référent de deux manières différentes⁶: l'une directement interprétable, l'autre indirectement interprétable.

Pour que le système fonctionne, la langue doit se donner des règles strictes d'interprétation. Dans le cadre de la phrase, les règles sont très contraignantes; dans le cadre d'un texte, l'anaphorisation fonctionne tant que le récepteur ne se perd pas dans les modes de désignation... Souvent, ce sont des connaissances autres que linguistiques qui assurent la cohérence référentielle ; ainsi, il faut savoir que Garmony et le Ministre des affaires Etrangères ne sont qu'une seule et même personne pour comprendre l'extrait suivant :

(15) Garmony inclined his head briefly in acknowledgement. 'Fair enough point. But in the real world, Mr Linley, no justice system can ever be free of human error.'

Then the Foreign Secretary did an extraordinary thing which quite destroyed Clive's theory about the effects of public office and which, in retrospect, he was forced to admire. Garmony reached out and, with his forefinger and thumb, caught hold of the lapel of Clive's overcoat and, drawing him close, spoke in a voice that no one else could hear. (Ian McEwan, *Amsterdam*, p 16)

Notons ici, au passage, la relation d'anaphorisation entre: *did an extraordinary thing*, et *reached out ...*, dont il serait intéressant de creuser les composants.⁷

II. Anaphore endophorique/ anaphore exophorique (co-texte / discours)

On oppose souvent anaphore et deixis. A.Zribi-Hertz (1992) dit, par exemple que « l'anaphore est une relation entre deux expressions linguistiques au sein du discours. » La « deixis » est une relation entre le texte et les entités hors du texte, accessibles dans la situation d'énonciation, c'est-à-dire l'univers des objets.

⁶ Elle peut aussi le désigner de multiples autres manières.

⁷ Voir la communication de G.Ranger dans ce même ouvrage.

L'interprétation déictique se met en place quand l'attention de l'interlocuteur est attirée par une entité non précédemment nommée qui fait partie « physiquement » de la situation dans laquelle l'échange de paroles a lieu.

On oppose en parallèle les anaphores endophoriques (relation au co-texte), et les anaphores exophoriques (anaphores sans antécédent, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'élément linguistique présent qui soit à l'origine de l'interprétation de l'anaphore).

Nous allons reprendre ici les analyses de Cornish, puis essayer de voir jusqu'où elles peuvent nous mener dans la compréhension du phénomène d'anaphorisation.

Revenant sur les travaux de différents auteurs, Cornish veut montrer que les anaphores exophoriques sont en fait des anaphores de même type que les anaphores endophoriques, et que l'exophore est une manifestation plus centrale du phénomène d'anaphorisation que l'endophore. Le point central de son argumentation est qu'il faut un « antécédent » cognitivement récupérable, mais cette récupérabilité n'est pas nécessairement pointable de manière spécifique.

Il discute, tout d'abord, l'exemple de Halliday & Hasan :

(16) Wash and core six cooking apples. Put them into a
fireproof dish

et adopte le point de vue de Morgan, pour qui, il n'y a pas co-référence stricte entre *six cooking apples*, et *them*, dans la mesure où *six cooking apples* n'est pas une expression référentielle, mais une expression quantifiée. Ce n'est que dans le cours de la recette que les six pommes, une fois choisies par le cuisinier, et donc existentiellement identifiables, deviennent l'antécédent de *them*. Il faut donc le passage par une représentation mentale des données pour que la relation antécédent-anaphore se mette en place. Il en va, de même, pour un exemple de Kleiber :

(17) Le Ministre de l'Education National est en
vacances. Elle séjournera deux semaines au bord de la
mer.

La compréhension de *elle* : pronom [+ féminin, + sg, + 3° personne), ne se fait pas directement par rapport à l'antécédent, *le Ministre*, qui n'est qu'une désignation de l'individu -incluant nécessairement la marque du genre en français, ici le « masculin ». Elle se fait grâce à la représentation mentale que met en place l'auditeur de l'énoncé, qui, en se construisant une image du Ministre, et en se rappelant que c'est

une femme, fait correctement l'interprétation de *elle*. Si l'auditeur n'a pas cette connaissance, en revanche, l'interprétation de *elle* devient problématique, car il ne pourra pas relier *le ministre* et *elle*. Le recours au féminin code ici le sexe de l'individu, et non le genre du nom *ministre*. Ceci signifie, nous y reviendrons, que l'énonciateur met sans cesse en regard les significations que la langue construit et les représentations qu'il a du monde.

Dès 1970, Rosenberg⁸, cité par Cornish, avait fait remarquer que dans l'échange suivant :

(18) Premier prisonnier : Qu'est-ce que c'est ? – Le
gardien : le potage du chef au vermicelle... – Premier
prisonnier : elle est inmangeable.

elle est le pronom féminin correspondant au nom de l'aliment tel qu'un prisonnier l'appelle, à savoir *soupe*.

Il est facile de trouver de tels exemples en français, où il y a non correspondance entre le genre de la tête nominale dans la désignation, et le sexe de l'individu référé :

(19) Pierre est une personne tout à fait serviable; il m'a
encore donné un coup de main hier (*elle)

Il est important de constater que langue et connaissance du monde jouent main dans la main. Dans l'échange (20) :

(20) A : Il y a une personne en bas qui veut te voir.
B : Fais-la monter

l'énonciateur B dit *la* ici car il n'a pas encore identifié l'individu en question, et il reprend alors le genre de *personne*, qui est féminin.

Mais dans l'échange (21):

(21) A : Il y a une personne en bas qui veut te voir
B : C'est sûrement Paul; fais-le monter.⁹

La représentation mentale qu'a B, du fait de données situationnelles telles que *Paul devait arriver à cette heure précise*, l'amène à opter pour la pro-forme *le* -lien avec l'individu masculin Paul, et non *la* -lien avec la désignation langagière *une personne*.

Tout ceci amène Cornish à faire une distinction entre ce qu'il appelle:

(22) le déclencheur d'antécédent (antecedent trigger), et
(22') l'antécédent proprement dit (le GN exprimé)

⁸ Rosenberg, S. (1970). *Modern french ce: the neuter pronoun in adjectival predication*. The Hague, Mouton.

⁹ Il n'est même pas nécessaire d'avoir "*c'est sûrement Paul*" pour que l'énoncé fonctionne.

Le problème qui se pose est le problème de la récupérabilité de l'antécédent. Cela suppose que, parmi tous les éléments mémorisés, celui qui est pertinent soit choisi correctement. Tout ceci se fonde sur la mémoire à court terme. Le procédé d'anaphorisation a besoin d'un soutien mémoriel fort, ce qui peut expliquer que le procédé d'anaphorisation concerne principalement les SN qui sont référentiellement parlant les données les plus stables - le phénomène de « permanence » de l'objet n'y est peut être pas pour rien. Notons, au passage, que dans un espace situationnel bien défini, un énoncé tel que :

(23) Passe-le moi¹⁰

ne pose pas de problème d'interprétation et renvoie au journal, par exemple.

Il semble même que l'énoncé elliptique :

(24) Passe-moi le... le...

soit suffisant pour faire sens, l'article masculin évoquant à « demi-mot » le journal.¹¹

L'idée est donc que la construction de la référence se met en place en plusieurs temps :

- tout d'abord il y a une représentation mentale effectuée grâce aux données sémantiques et syntaxiques de l'énoncé ou des énoncés antérieurs;
- puis, à partir de ces données, le récepteur (et le locuteur également) se construit des représentations qui se modifient éventuellement, en intégrant des connaissances afférentes
- dans un troisième temps, cette nouvelle représentation est présentée sous une forme anaphorique induite par cette représentation, et non plus par le GN antécédent.

Dans une thèse très intéressante sur l'ellipse, Desurmont rejette l'énoncé suivant :

(25) my mother told me not to forget to buy the flowers,
and my father the wine.

car certaines règles syntaxiques sont violées. Mais il nous semble que la mise en place des représentations induites par la première infinitive

¹⁰ Voir l'interprétation de "give it to me", dans Larreya (2000 : 39)

¹¹ Nous n'avons pas le temps de creuser ce point.

not to forget to buy the flowers rend l'interprétation de la deuxième possible, du fait du parallélisme que l'auditeur va nécessairement construire entre la mère, qui demande quelque chose, et le père qui demande autre chose. Le maintien en mémoire des éléments pertinents rend l'ensemble acceptable.

On peut se demander maintenant pourquoi c'est la relation antécédent --> anaphore qui a surtout été prise en compte dans les études sur l'anaphore. Cela peut tenir, en partie, aux corpus utilisés, car ces corpus sont principalement des textes de fiction. Or, dans un texte de fiction, l'auteur est obligé de construire langagièrement tout le décor, tous les éléments dans lesquels évoluent ses personnages : la situation n'est, alors, pas perçue par l'intermédiaire des sens -vue, ouïe, odorat, toucher- mais par la représentation que mettent en place les énoncés.

Dans l'enchaînement suivant :

(26) He was sitting against the wall of the entryway,
with his legs and lower trunk inside his sleeping-bag,
smoking a roll-up. I said, "Hey out of it, you can't sleep
here." (D.Lodge, *Therapy*)

c'est la mention de *sleeping-bag*, par le narrateur, qui permet au lecteur d'interpréter le *it*. Il va de soi que dans une situation réelle, le lexème *sleeping-bag* n'a pas besoin d'être prononcé -l'objet n'a pas besoin d'être désigné- pour que le *it* fasse sens pour le jeune homme.

On a, de même :

(27) 'Gill and I used to be married.' 'Jesus.' I lit a
cigarette straight away. 'Jesus.' 'Yes. Do you mind if I
have one?' (J.Barnes, *Love, Love, etc.*)

Le lecteur ne peut comprendre *one* que du fait de la présence du nom « antécédent » *cigarette*, alors que dans un échange face à face, l'existence de la cigarette que tient l'un des personnages permet, à elle seule, l'interprétation de *one*.

Nous pouvons maintenant revenir sur l'opposition « anaphore » / « deixis » pour voir jusqu'à quel point elle est pertinente. Dire que l'on a une interprétation par « deixis » quand il n'y a pas d'élément repérable dans le co-texte, pour l'interpréter, ne me semble pas une manière satisfaisante de poser le problème. Cette problématique, en effet, sous-entend que tout élément pronominal est anaphorique, du fait, non pas qu'il est relié à un autre élément dans une relation de co-référence, mais parce qu'il est référentiellement parlant pauvre. Mais parler de « référence pauvre » c'est parler d'un autre phénomène:

celui de la pertinence du choix lexical, et de la détermination, pour que le message soit compris. Considérer qu'un *it* est une anaphore exophorique parce qu'il n'a pas d'antécédent, c'est enlever de la situation d'énonciation tout ce qu'elle comporte comme éléments directement — sans le langage — percevables, donc repérables, par les locuteurs-auditeurs. Dire : *Can you peel these for me*, devant un tas de carottes, a une signification tout à fait claire, car le tas de carottes présent devant l'auditeur de l'énoncé ne requiert pas la désignation *carrots* pour s'intégrer à l'univers représentationnel de ce dernier. En d'autres termes, la pro-forme déictique *these* a une signification aussi précise que *these carrots*, et n'est pas à proprement parler une anaphore. Est-ce même une pro-forme ? Oui, morphologiquement parlant, non, semble-t-il, sémantiquement parlant.

Il faut alors faire l'hypothèse que par rapport à une situation d'énonciation donnée — espace où le repérage des données peut se faire principalement sensoriellement — un pronom est tout aussi plein référentiellement parlant qu'un Syntagme nominal.

Cette hypothèse est, en quelque sorte, confirmée par l'existence de ce que nous appelons les « antécédents flous », ou peut être plus précisément les « antécédents non dicibles ».

III. Les antécédents “flous” ou “non-dicibles”

III.1. Réflexion sur l'interprétation de certains *it*

Le problème n'est pas, ici, de trouver un antécédent précis, c'est-à-dire un Syntagme nominal, ou une proposition qui permet l'interprétation de l'anaphore, mais de ne pas pouvoir dans l'énoncé en question remplacer l'anaphore par son antécédent. En d'autres termes, seule l'anaphore est possible. Voici quelques exemples :

(28) “It's private property”, I said. – “Property is theft”, he said, with a sly sort of grin. – “Oh ho,” I said, covering my surprise with sarcasm, “a Marxist vagrant. What next?” – “It weren't Marx,” he said, “it was proud one. Or that's what it sounded like.” – “What proud one?” I said. – “I dunno, but it weren't Marx. I looked it up once.” (D.Lodge, *Therapy*)

Le *that* dans *that's what it sounded like* renvoie à ce que vient de dire le personnage, c'est-à-dire : *proud one*, non pour le sens, mais pour

l'ensemble phonique. Quant au *it*, dans *it sounded like*, il renvoie au nom qu'il a vu dans le dictionnaire, et qu'il a lu, mentalement, peut-on imaginer, avec la phonologie de l'anglais, d'où la déformation graphique *proud one*, pour *Proudhon*. Dans le cas de ces deux « anaphores », il semble assez difficile de les remplacer par leurs antécédents, ou alors on obtient une phrase complexe telle que: ?? *the phonemes you have just heard me utter are what the name I found in the dictionary sounded like when I mentally pronounced it ...*

On a les mêmes difficultés avec l'exemple suivant pour les deux premiers *it* :

(29) Two former lovers of Molly lane stood waiting outside the crematorium chapel with their backs to the February chill. It had all been said before, but they said it again. – “She never knew what hit her.” – “When she did it was too late.” – “Rapid onset.” “Poor Molly.” – “Mmm.” – Poor Molly. It began with a tingling in her arm as she raised it outside the Dorchester Grill to stop a cab; a sensation that never went away. (Ian McEwan, *Amsterdam*, p 7)

Ici le *it* prend sa référence dans l'après du texte : ce sont toutes les phrases prononcées par les deux hommes. Mais peut-on réellement les remplacer par un antécédent : ?? *that she never knew what hit her, when she did it was too late ... had already been said before, but they said that she never knew what hit her again, when she did...*

Il semble, en fait, que la pauvreté référentielle de *it* soit ce qui permet le mieux au lecteur d'imaginer les paroles que tout un chacun prononce dans une telle situation. Ce sont celles fictivement prononcées dans le roman, bien sûr, mais d'autres possibles aussi.

Dans l'exemple (30) le *it* renvoie, d'après le texte, à *their affair*, mais là aussi le remplacement rend l'ensemble peu acceptable :

(30) It was nothing more than a mistake, Molly and Garmony.

(30') ? Their affair was nothing more than a mistake, Molly and Garmony.

Le *it* englobe tout ce que la relation entre Molly et Garmony était, beaucoup mieux que tout syntagme nominal lexicalement plein. Le personnage qui prononce la phrase laisse à chaque auditeur de son message le soin de « remplir » ce *it* en fonction de ce qu'il connaissait de Molly et de Garmony .

Certains cas de remplacement semblent encore plus impossibles, et nous allons en analyser quelques uns maintenant.

III.2. Le non-dicible

(31) As a leader in one broadsheet put it to its readers on Friday morning: "It seems to have escaped the attention of *the Judge* that the decade we live in now is not like the one before." (Ian McEwan, *Amsterdam*, p 126)

La phrase commençant par *it seems ...* traduit comment le journaliste s'est exprimé, quels mots il a employés. Or ces mots étaient utilisés pour communiquer un certain sens, le sens justement qui est construit à partir des éléments présents dans: *It seems to have escaped the attention of the Judge that the decade we live in now is not like the one before.*"

Autrement dit le *it* dans *as a leader put it*, n'a pas d'antécédent autre que la phrase: *it seems to have escaped...*, et il est absolument impossible d'avoir: **as a leader put it seems to have escaped the attention of the Judge that the decade we live in now is not like the one before to its readers on Friday morning: "it seems..."*

Au mieux, nous pouvons dire que le *it* exprime globalement ce que le journaliste voulait dire, et l'énoncé prononcé par la suite est l'expression langagière de ce qui est, peut être, une instantiation de Mentalese, tel que Pinker le définit.

Dans les deux exemples suivants, nous avons le même fonctionnement de *it*, même si nous avons un schéma inverse: expression langagière, puis *it*. Le *it* est le complément d'un verbe de parole, et « traduit » minimalement le contenu « mental » qui est explicité via l'énoncé construit :

(27) "One of the things I've always tried to teach the girls is that there's nothing particular good or virtuous about wanting something. I don't put it like that, of course". (J.Barnes, *Love, etc...* p 137)

(28) This man, he'd spotted a painting in a provincial auction [...] He decided that it was by Rembrandt. Or, if not, then by 'someone like Rembrandt,' as he put it.' (J.Barnes, *Love, etc...* p 43)

La présence de *it* est rendu nécessaire par la nécessité d'exprimer phoniquement l'objet du dire, même si cet objet n'est pas encore traduit en mots. Nous sommes, en fait, devant un phénomène général :

seule la langue peut permettre la représentation du monde nécessaire à la communication entre individus, et cette représentation semble opter, dans les cas que nous venons de voir, pour un outil minimal du point de vue référentiel, mais cet outil n'est pas à proprement parler anaphorique. Il doit être vide sémantiquement parlant, et c'est précisément son vide significatif qui le rend apte à une telle fonction. Ces exemples nous rappellent les paroles d'une collègue, qui, à la fin de la surveillance d'un examen, voulait vite récupérer les copies des retardataires : *on ne dit pas "on y va", mais on y va*. Le premier *on y va* était les paroles déjà prononcées plusieurs fois auparavant, et reprises, mais le deuxième *on y va*, tout en étant, bien sûr, encore des paroles, se voulait l'action même de partir. En d'autres termes, le signifiant essayait de se faire signifié.

Conclusion

Notre étude a essayé de montrer -ce que tout un chacun savait, d'ailleurs- que le terme « anaphore » n'a pas la précision notionnelle qu'on aimerait qu'il ait, et recouvre des phénomènes divers, ce qui n'est pas sans poser un problème grave à la communauté des linguistes: comment peut-on se comprendre, si le concept est flou ?

Nous ne nous sommes intéressée ici qu'à l'anaphore par pronominalisation, car elle nous semble représentative de ce qui constitue sa spécificité, à savoir sa faible valeur référentielle. Mais l'étude des deux modes d'interprétation de l'anaphore — par le contexte, ou par la situation d'énonciation — semble indiquer qu'il ne faut pas confondre pronominalisation et anaphorisation. Un pronom peut, dans une situation de communication donnée, être tout aussi référentiel qu'un syntagme nominal plein. Ce qui est plus étonnant est le fait que le pronom *it* n'est pas toujours anaphorique, mais que son absence de contenu notionnel le rend justement particulièrement apte à « exprimer » ce que nous appelons du « non-dicible » — de manière paradoxale, bien sûr, puisque le « non-dicible » est ce qui ne peut pas être dit; or pour que l'on sache qu'il y a du « non-dicible », il faut le dire...

Une réflexion sur l'« anaphore » doit donc se poser la question de la pertinence, dans certains cas de figure, de poser de manière stricte la nature du lien entre « antécédent » et « anaphore ». C. Desurmont, dans sa thèse sur l'ellipse, avait déjà posé ce problème intéressant,

qu'il faut certainement approfondir, de l'obligation parfois de l'ellipse, et rejoint notre problématique : si une « anaphore » est obligatoire, est-ce encore une anaphore ?

ADAMCZEWSKI, H. & DELMAS, C. (1982). *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris: Armand Colin.

ARNAUD, P. (2000) Endophore, références, lexique et articles, in *Anglophonia*, n° 8, PUM.

CORNISH, F. (1996). "Antecedentless anaphors: Deixis, Anaphora or what?" in *Journal of Linguistics*, vol 32. CUP.

DELMAS, C. & al (1993). *Faits de langue en anglais*, Paris: Dunod.

DESURMONT, C. (1999) L'ellipse en anglais contemporain, thèse nouveau régime, Paris IV.

GIRARD, G. (1993). « Sémantisme et fonctionnement de do », in *Recherches en contrastivité*, n°1, Paris 3. 73-85.

GIRARD, G. (2000). "Be+V-ing: rôle anaphorique?", in *Journées Charles V*, n°17 *Cycnos*, Nice.

HALLIDAY, M. & HASAN, R. (1976). *Cohesion in English*. London: Longman.

HAGEGE, C. (1974). « Les pronoms logophoriques », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*.

JAKUBOWICZ, C. (1991). L'acquisition des anaphores et des pronoms lexicaux en français, in *Grammaire générative et syntaxe comparée*, J.Guéron & J.Y.Pollock (eds), Edition du CNRS.

JOLY, A. et O'KELLY, D. (1990). *Grammaire systématique de l'anglais*. Paris, Nathan.

KLEIBER, G. (1992). Anaphore-deixis: deux approches concurrentes, in *La deixis*, Morel & Danon-Boileau (eds).

LANGACKER, R. (1969). « On Pronominalization and the Chain of Command », in *Modern Studies in English*, D.Reibel & S.Schane, (eds). Prentice Hall, NJ.

LARREYA, P. (2000) « La détermination nominale sans les déterminants », in *Anglophonia*, n°8, PUM.

LYONS, C. (1999). *Definiteness*, Cambridge, CUP.

MILLER, P. (1999). « Do auxiliaire en anglais: un morphème grammatical sans signification propre », *Travaux du CERLICO*.

MORGAN, J. (1978) « Towards a rational model of discourse comprehension », in Waltz, D.L. (ed) *Theoretical Issues in Natural*

- Language Processing; 2, Urbana, Association for Computational Linguistics, 109-114)
- NØLKE, H. (1999) (ed) *Approches modulaires: de la langue au discours*. Delachaux et Niestlé.
- PINKER, S. (1994). *The Language Instinct*. Penguin Books.
- REINHART, T. (1983). *Anaphora and semantic interpretation*. Londres: Croom Helm.
- SOUESME, J.C. (1989). « Do, deux valeurs, une fonction », in A.Gauthier (eds), *Explorations en linguistique anglaise*, Berne, P. Lang, 91-151.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1986). *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- TASMOWSKI-de RYCK, L. & VERLUYTEN, P. (1982). Linguistic control of pronouns. *Journal of Semantics*,1.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1992). De la deixis à l'anaphore: quelques jalons. In *La deixis*, Morel & Danon-Boileau (eds). 603-612.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1996). *L'anaphore et les pronoms*, Septentrion.